

CRISE DU LOGEMENT

A propos de l'orientation de la programmation 1983

Suite de notre entretien avec Claude Hoarau

«Nous aurions souhaité que davantage de logements sociaux soient financés cette année»

«...et que la construction soit moins concentrée sur Saint-Denis»

Après la réunion qui s'était tenue la semaine dernière à la Préfecture pour élaborer les programmes de construction de 1983 et répartir les crédits, «Témoignages» a publié - dans son édition du 11 avril dernier - la première partie d'un entretien avec Claude Hoarau. Dans cet entretien, dont on lira la deuxième partie dans cette page, notre camarade analyse de façon critique la nouvelle orientation prise cette année : plus de crédits sur le «logement intermédiaire», moins de crédits sur les logements sociaux. Il explicite les réserves qu'a formulées notre Parti, à la fois au regard du type de logements prioritairement choisis, mais aussi de leur implantation, trop centralisée sur la capitale.

«Témoignages» :

Il semble que tu n'as pas tout dit sur cette nouvelle orientation. Peux-tu préciser d'avantage le contenu des réserves exprimées par les maires communistes sur le «logement intermédiaire».

► Claude Hoarau :

Il faut rappeler que l'une de nos orientations essentielles a toujours été de donner la priorité à la lutte contre les bidonvilles, et au relogement dans les habitations décentes des plus mal logés.

Ce n'est donc pas au moment où nous connaissons des restrictions budgétaires qu'il faut changer de priorité. Nous aurions donc souhaité que davantage de programmes LTS et HLM soient financés cette année.

L'argument qui nous est opposé c'est qu'on peut faire des logements sociaux privés en aidant de manière substantielle une famille aux revenus modestes à se loger. Lui donner la prime et lui ouvrir le droit au Prêt du Crédit Foncier constituent un moyen de faire du logement social.

Il ne s'agit pas pour nous de tout rejeter mais l'idée juste peut être dévoyée et conduire à une injustice.

Ainsi, que l'on accorde à une famille qui fait construire une maison de 300 000 F une prime de 46 000 F, qu'elle ait droit à un prêt à des conditions favorables, que cette famille dont les revenus sont de 6 000 F à 7 000 F par mois, soit classée dans les revenus modestes, nous ne trouvons rien à redire au contraire.

Mais, par contre, que deux promoteurs immobiliers puissent à eux seuls bénéficier de 17 861 000 F de primes sur les 44 357 000 F prévus à ce poste, soit plus de 40 % des crédits, pour la construction de 255 logements locatifs, soit une prime moyenne de 70 000 F par logement, ne peut recevoir notre agrément. C'est une question de fond. D'autant plus que personne ne peut dire quel va être le prix des loyers qui seront pratiqués lors de la location de ces logements.

A ces objections on nous dit que justement l'augmentation rapide par quelques opérations

du parc locatif de Saint-Denis peut aider par le jeu de la concurrence à freiner la montée des loyers. Nous prenons le pari pour cette année que cela ne se fera pas. Nous espérons que l'expérience faite, on en reviendra à plus de réalisme et à plus de justice pour l'an prochain.

«Témoignages» :

Tu as parlé précédemment de l'incidence sur l'aménagement du territoire. Que voulais-tu dire exactement ?

► Claude Hoarau :

C'est une question qui est liée à la précédente. Les loyers sont chers à Saint-Denis et il y a une forte demande. Pourquoi ?

Tout d'abord, depuis 20 ans, on a favorisé à Saint-Denis la spéculation immobilière, la politique de réserves foncières a été tardive et assez peu volontariste. Cela ne pouvait que jouer en hausse sur le coût des loyers.

Par ailleurs, chacun a en mémoire les avertissements donnés par les élus communistes, particulièrement Paul Vergès au Conseil Général il y a 10 ans de cela, contre la volonté permanente de centraliser les équipements sur Saint-Denis.

Cette politique incohérente d'aménagement du territoire ne pouvait que porter des fruits empoisonnés. La population veut se rapprocher des lieux d'activités et des équipements.

En concentrant ces derniers, on aboutit aussi à une concentration de la population.

Dans ce contexte, construire massivement à Saint-Denis des logements de type moyen c'est accentuer encore cette installation à Saint-Denis de la population qui dispose des moyens de la mobilité.

Voilà pourquoi l'implantation des ensembles immobiliers aidés par les crédits publics ne doit pas se faire de façon anarchique. Elle doit tenir compte des impératifs de l'aménagement du territoire.

Cela non plus n'a pas été pris en compte dans le programme 1983 des logements. C'est ainsi que sur 2091 logements prévus



«L'implantation des ensembles immobiliers aidés par les crédits publiés doit tenir compte des impératifs de l'aménagement du territoire»

pour 1983, 819 soit 39,16 % seront implantés à Saint-Denis. Quand on pense au délabrement de l'habitat dans de nombreuses communes, on ne peut pas souscrire à une telle orientation. Il faudra à encore inverser la tendance l'an prochain.

«Témoignages» :

Cela signifie qu'il y a des communes qui seront démunies cette année ?

► Claude Hoarau :

Exactement, mais il faut tout

de suite situer les responsabilités. Elles sont à deux niveaux.

Les principaux responsables, ce sont les maires qui ont laissé courir ce problème et n'ont pas agi, d'une part pour faire des réserves foncières, d'autre part pour préparer des dossiers. La plupart ont d'ailleurs été battus. Citons par exemple quelques programmes LTS 1983 :

- Saint-Louis : 28 logements seulement
- Saint-Leu : 0 logement
- Tampon : 28 logements

- St-André : 45 logements

Ce n'est pas à ce rythme que l'on va réduire les bidonvilles dans ces communes. L'héritage est lourd et il faudra mettre les bouchées doubles dans ces communes.

Il y a aussi des cas où malgré des programmes bien faits et prêts à démarrer, les réalisations retenues ne répondent pas à l'attente des maires. C'est le cas du Port où sur 262 dossiers préparés, seulement 99 seront financés.

Comme on le voit, nous n'avons pas lieu d'être satisfaits des choix opérés, et nous l'avons dit. Il reste à faire entendre plus fort notre voix en 1983 pour que 1984 voit un progrès significatif dans ce domaine. Nous nous y attacherons et espérons que la raison et la justice l'emporteront.

Vie du parti

Section du Port Réunions de cellules

Mercredi 13 avril

- 20 décembre à 18 heures
- Alice Péverelly à 18 heures
- Jean-Baptiste Rocheland à 18 heures

Jeudi 14 avril

- Cellules 21 mars et Lambrakis
- Lénine à 17 heures 30
- François Pédre à 18 heures

Vendredi 15 avril

- Ho Chi Minh à 18 heures
- Liberté à 18 heures

Samedi 16 avril

- Lucien Matséraka à 16H30

FAITS DIVERS SAINT-DENIS

Vol de matériel sur un chantier

Sur le chantier du lotissement Bois Rouge à Ste-Marie, un vol de matériel avec effraction a été commis lundi après-midi. Une rapide enquête a permis l'arrestation de trois jeunes sans profession dont un écolier. Ils ont reconnu les faits et le matériel récupéré, a été restitué.